



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sidérurgie

Question écrite n° 63239

## Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre chargé de l'industrie sur les craintes liées à diverses options étudiées par Arcelor-Mittal concernant l'avenir de sa division d'acier inoxydable. L'activité inox d'Arcelor-Mittal représentait fin 2008 quelque 8,34 milliards de dollars de ventes soit environ 7 % du chiffre d'affaires du groupe, son bénéfice opérationnel atteignait 383 millions. La division employant près de 12 000 salariés principalement au Brésil, en Belgique et en France, il lui demande ce qu'il entend mettre en place afin de conforter le sauvetage des emplois français éventuellement menacés.

## Texte de la réponse

Bénéficiant des sites de production en Europe, en Belgique et France et au Brésil, ce secteur d'activité, partie intégrante du groupe Arcelor-Mittal, a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires de 4 milliards de dollars, (en diminution de près de 50 % par rapport à 2008). Cette activité contribue pour 7 % au chiffre d'affaires du groupe et affiche des résultats négatifs. Le secteur d'activité des aciers inoxydables est l'objet de préoccupations récurrentes depuis une quinzaine d'années : la consolidation de cette branche apparaissant inéluctable en raison de l'existence de surcapacités, notamment en Europe. Dans ce contexte, après plusieurs années passées à chercher un partenariat susceptible de réduire les coûts de ses activités d'acier inoxydable, Arcelor-Mittal a annoncé, à la fin du mois de juillet, lors de la présentation de ses résultats du deuxième trimestre 2010, la démarche entreprise par le groupe afin d'évaluer cette branche d'activités et son intention de s'en séparer, en créant une nouvelle société qui pourrait être cotée en bourse d'ici six à dix-huit mois. Forte de son savoir-faire de pointe dans les aciers inoxydables et les alliages, cette activité serait à même de trouver les moyens d'assurer sa croissance. Conscients des technologies et du savoir-faire mis en oeuvre, notamment sur les sites français, et les répercussions éventuelles sur l'activité et les emplois des régions concernées, les services du ministère de l'industrie assurent un suivi attentif à l'évolution de cette situation.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Wojciechowski](#)

**Circonscription :** Moselle (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 63239

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** Industrie

**Ministère attributaire :** Industrie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 novembre 2009, page 10558

**Réponse publiée le :** 14 septembre 2010, page 10057